

Atelier de l'Entreprise

Comment identifier les risques financiers impliqués
par la réglementation environnementale ?

Jeudi 11 avril 2019 à 8h30

8, Rue Pierre Méchain - Plateau de Lautagne
26000 Valence

A l'occasion de son atelier du mois d'avril 2019, le Medef Drôme-Ardèche vous propose d'aborder le thème suivant :

Comment identifier et anticiper les risques financiers induits par la réglementation environnementale ? Et comment transformer ces risques en opportunités ?

Cette présentation et les échanges qui suivront seront animés par Maître Louise TSCHANZ, Avocate en Droit de l'Environnement du Cabinet Fidal qui vous fera partager son expertise sur les enjeux, contraintes et opportunités de la réglementation environnementale.

Toutes les activités et installations sont concernées par la réglementation environnementale, et ce quelle que soit leur taille. Pour ces opérateurs, la législation environnementale, exigeante et complexe, peut être synonyme de contraintes juridiques, de coûts et lourdeurs opérationnelles et de risques financiers. La réglementation environnementale implique **deux enjeux majeurs**.

D'une part, le respect de la réglementation environnementale est essentiel afin de sécuriser l'activité d'une entreprise. Outre les éventuelles sanctions administratives et pénales, des enjeux financiers conséquents concernent les sociétés qui ne respectent pas le droit de l'environnement, notamment la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

D'autre part, la réglementation environnementale peut être source d'opportunités pour votre entreprise : valorisation de l'image de marque, subventions pour l'optimisation du process, économie circulaire... Les opportunités sont nombreuses et peuvent constituer des éléments différenciants sur votre secteur d'activité : pourquoi ne pas les saisir ?

Au travers d'exemples concrets, nous vous apporterons un éclairage sur les questions suivantes :

- Quelles sont les notions essentielles de la réglementation environnementale (ICPE, eau, déchets) ?
- Comment identifier et anticiper les risques induits par la réglementation environnementale ?
- Comment transformer ces risques en opportunités ?

Programme

8h15 Accueil des participants autour d'un café-croissants

8h30 – 9h30 Intervention de Maître Louise TSCHANZ, Avocate

9h30-10h00 Questions-réponses

INSCRIPTION

Nom – prénom :

Entreprise/Structure :

Vous êtes : Adhérent Direct
 Adhérent d'une Branche professionnelle adhérente au Medef
(si vous cochez cette case, veuillez préciser de quelle branche)
 Non Adhérent

Attention ! Pour les non-adhérents du Medef Drôme-Ardèche ou de l'une de ses branches professionnelles, une participation aux frais d'organisation vous sera facturée.

70€ par chèque à l'ordre du Medef Drôme-Ardèche

Merci de confirmer votre présence à Anaïs avant le lundi 8 avril 2019
En retournant votre bulletin par e-mail : secretariat@medef-dromeardèche.fr